

L'UNION

des travailleurs

MENSUEL
JANVIER 2014
N° 420



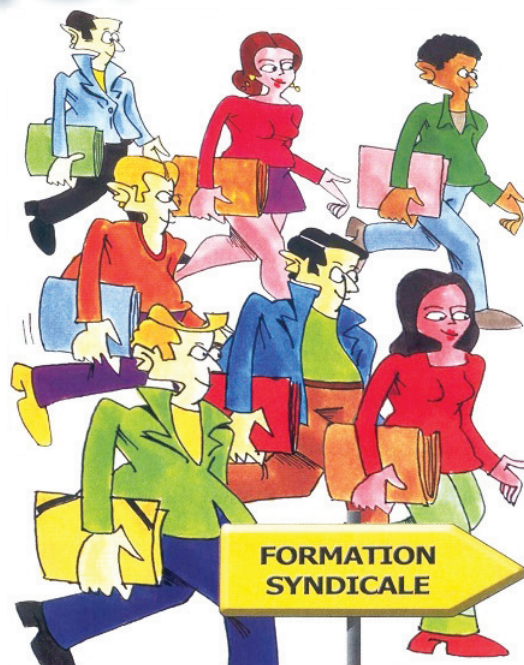
l'esprit de conquête

SOMMAIRE

- P. 2
Edito
- P. 3
La formation...
- P. 4
Marche à suivre
- P. 5
Modèles de lettres
- P. 6 à 12
Descriptif
des stages
- P. 13-14
Calendrier
des stages
- P. 15
Coordonnées des
structures
- P. 16
Macif

N° SPÉCIAL FORMATION SYNDICALE

2014



"Ce numéro est à conserver toute l'année"

L'Union des travailleurs
Journal des syndiqués et syndiquées C.G.T
de Loire Atlantique

I.S.S.N.0980-5990

Directrice de la Publication Marie-Claude ROBIN - Imprimerie CGT 44
Maison des Syndicats - 1 place de la Gare de l'Etat - Case Postale n° 1 - 44276 NANTES Cedex

EDITO

Le congrès de l'Union Départementale des syndicats CGT de Loire-Atlantique, des 27 et 28 février 2014, sera l'occasion de rappeler les enjeux de la formation syndicale, qui est un des socles de notre activité syndicale CGT :

Nous faisons trop souvent les constats d'un manque de participation aux stages surtout dans les Unions Locales de taille moyenne, ce qui provoque des annulations dommageables, alors que nous pourrions mieux mutualiser entre les structures. Nous manquons également de formateurs : la formation repose trop sur quelques camarades, qui ne peuvent faire tout et auront besoin d'être remplacés après des années d'engagement.

La responsabilité des syndicats est donc double :

- Former les syndiqués non seulement dans le champ professionnel mais d'abord sur les valeurs, pratiques et analyses syndicales de la CGT : c'est le rôle de la formation générale. Tous les syndiqué-es doivent pouvoir y participer pour être des acteurs syndicaux.
- Donner les moyens à l'interpro de fonctionner en mettant des camarades formés à disposition pour animer ces formations.

Ce document a donc la vocation à être communiqué au plus grand nombre de syndiqués, l'inscription définitive revenant au syndicat.

Enfin, le travail collectif est nécessaire à l'élaboration des formations. Le collectif formations CGT 44 doit inclure les besoins des syndicats : cela implique une participation large des unions locales, des secteurs professionnels et des syndicats pour construire ensemble.

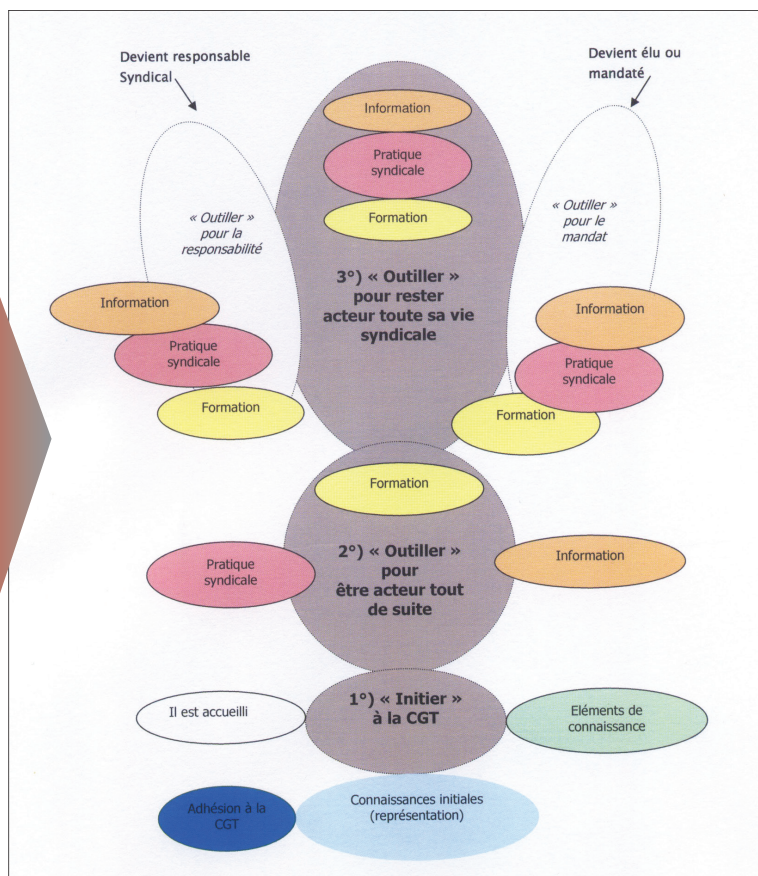
Faisons une réalité des objectifs que nous nous fixons collectivement.

Anthony Lemaire
pôle vie syndicale UD CGT 44

PS : il n'y a pas eu de session pour la formation générale niveau 2 en 2013 : le collectif a décidé de la reporter tant que nous ne serions pas en possession des nouveaux documents, suite à la refonte du module confédéral. Les dates pour 2014 vous parviendront au 1er trimestre pour une session en fin d'année.

Notre conception schématique de la formation syndicale.

Le syndiqué est accueilli dès son adhésion et toute sa vie dans la CGT, il pourra conjuguer formation, information et pratique syndicale, qu'il prenne ou non un mandat ou des responsabilités. Si c'est le cas, il recevra là les formations appropriées afin qu'il soit dans les meilleures dispositions pour les assumer.



La formation

↳ C'est qui ?

La formation syndicale est organisée par les structures de la CGT en fonction des besoins qui sont identifiés dans chacune d'entre elles. Ce sont des militants, eux-mêmes formés pour dispenser de la formation syndicale adaptée à des adultes.

↳ C'est pour qui ?

Tous les syndiqués doivent pouvoir bénéficier de formations syndicales adaptées à leurs besoins.

Cela implique anticipations, prévisions, programmations et rigueur dans l'organisation (*voir chapitre démarche à suivre*). Cela implique également une attention particulière pour identifier ce que sont les besoins des syndiqués, mais aussi des structures et une définition réfléchie des priorités.

Enfin, cela implique d'être **rigoureux** dans les "pré-requis". *On ne fait pas une maison avant ses fondations.*

↳ Combien ça coûte ?

La formation des syndiqués et des militants ne devrait rien leur coûter.

Ceci dit, elle n'est pas gratuite. Elle est donc en général facturée par la structure organisatrice à la structure qui envoie le stagiaire.

Certaines formations font l'objet, dans certaines conditions, de subventions confédérales. Ce sont pour l'essentiel les formations dites "formations générales" (FSG) + quelques spécifiques (formateurs, communication...) dès lors qu'elles sont programmées dans les délais (septembre de l'année N - 1).

Chaque stage a un coût variable qui s'explique par plusieurs raisons différentes :

- ⇒ le lieu du stage,
- ⇒ la restauration,
- ⇒ les frais éventuels des intervenants,
- ⇒ la documentation pédagogique,
- ⇒ les conditions de participation des stagiaires.

Pour la plupart d'entre eux, ils n'ont pas de perte de salaire pendant leur période de stage.

Malheureusement, ce n'est pas toujours vrai et le cas est de plus en plus fréquent des retenues de salaire. Dès lors, il y a nécessité de prendre en compte les salaires des syndiqués CGT qui ont droit comme les autres à la formation syndicale même lorsqu'ils évoluent dans une petite entreprise ou que le budget "0,08" est faible et partagé dans plusieurs organisations syndicales !!

C'est ce qui conduit la plupart du temps les organisateurs de stage, en ouverture de session, à interpeller les stagiaires sur la situation de l'entreprise, la taille du syndicat, la présence ou non d'un C.E.

Le deuxième élément de facturation est le coût réel de la formation qui tient compte des critères précédents pour "mutualiser" et répartir la somme globale sur l'ensemble des autres stagiaires.

Dans tous les cas et chaque fois que c'est possible, hors stages CHSCT, nos élus CE CGT doivent tout mettre en oeuvre pour créer une ligne budgétaire spécifique formation.

↳ Comment ça marche ?

Le contenu des formations détermine leur durée, ce qui signifie que chaque moment de la formation a son importance dans la cohérence globale du stage. C'est pourquoi il convient de réaffirmer ici qu'un stagiaire doit prendre ses dispositions pour **participer à la totalité du stage**, et en respecter les horaires (souvent définis en début de stage avec les stagiaires eux-mêmes).

De plus, il est bon de rappeler qu'il s'agit également d'un certain respect pour ses co-stagiaires, pour l'organisateur du stage (il faut plusieurs mois pour l'organiser) et enfin pour l'animateur du ou des thèmes que ce dernier a du travailler pour l'occasion. Enfin, la formation étant finalement financée grâce aux cotisations, c'est en même temps le respect de l'ensemble des syndiqués, de la CGT.

↳ Particularité des stages CHSCT.

Sous réserve d'être élus CHSCT, ces stages sont financés par l'employeur et ne peuvent pas entraîner de perte de rémunération. Le coût de la formation proprement dite est financée intégralement par l'employeur (y compris repas et transport). Ce coût est défini chaque année par décret.

Ces formations font l'objet de demandes spécifiques (*voir démarche à suivre*).

↳ Stages Eco CE.

Les employeurs ont **obligation de permettre** aux élus de suivre une formation spécifique tous les 4 ans. Les coûts de formations sont identiques aux autres stages.

C'est le syndicat ou la section syndicale, éventuellement l'U.L. pour les individuels, qui inscrit par écrit les stagiaires auprès de la structure organisatrice.

1/ Sur la base du programme des stages proposés - page 5 - le syndicat, la section, l'U.L. inscrit le stagiaire à l'aide du formulaire - page 7 - qu'il envoie à la structure organisatrice (voir coordonnées page 16).

2/ Avant de s'engager, il convient d'attendre la confirmation du stage et l'inscription du candidat.

3/ Dès confirmation et au moins 1 mois avant le 1er jour du stage, le stagiaire doit faire par écrit une demande d'autorisation d'absence pour formation sociale, syndicale et économique. Modèles de lettres - page 6.

4/ Le stagiaire peut alors participer au stage dans les conditions (lieux et horaires) définies par la structure organisatrice (sous réserve d'acceptation de son détachement).

5/ Une attestation de participation lui sera délivrée le dernier jour du stage par le responsable. Le stagiaire, en principe, doit être en capacité de la fournir à son employeur dès sa reprise si la demande lui en est faite.

➔ **En cas de désistement, il est impératif de prévenir le plus tôt possible la structure organisatrice.**

➔ **En cas de candidature non retenue, principalement faute de place, en principe priorité est donnée au stagiaire pour la session suivante de la même formation.**

L'U.D., les U.L. n'étant pas en capacité d'assurer l'ensemble des formations spécifiques pour lesquelles elles pourraient être sollicitées, la confédération, les fédérations organisent également un certain nombre de formations qui se tiennent pour l'essentiel à Courcelles-sur-Yvette au centre Benoit Frachon (91).

Pour connaître la liste des stages proposés, il suffit de s'adresser à sa fédération ou sur le site de la formation syndicale CGT.

Rappel : toute demande individuelle de formation syndicale doit être préalablement visée par le syndicat ou la section syndicale.

MODÈLES DE LETTRES POUR CONGÉS DE FORMATION



Formation économique pour les membres titulaires des CE

Nom Prénom
Adresse

Monsieur le directeur des établissements
Adresse

à XXXX, le 00/00/0000

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 00/00/0000 au 00/00/0000 en vue de participer à un stage de formation syndicale économique conformément aux dispositions :

- des articles L. 2325.44 et R 2325.8 du Code du travail

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par «La formation syndicale cgt», centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Je vous rappelle que le temps consacré à cette formation est pris sur le temps de travail et rémunéré comme tel.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Formation CHSCT

Nom Prénom
Adresse

Monsieur le directeur des établissements
Adresse

à XXXX, le 00/00/0000

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 00/00/0000 au 00/00/0000 en vue de participer à un stage de formation syndicale nécessaire à l'exercice de mes missions en tant que membre du CHSCT, conformément aux dispositions :

- des articles L.4614.14, L 4614.15, L 4523.10 et L 4523.16 du Code du travail

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par «La formation syndicale cgt», centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

Formation économique, sociale et syndicale

Nom Prénom
Adresse

Monsieur le directeur des établissements
Adresse

à XXXX, le 00/00/0000

Monsieur le Directeur,

J'ai l'honneur de vous demander l'autorisation de m'absenter de l'entreprise du 00/00/0000 au 00/00/0000 en vue de participer à un stage de formation syndicale conformément aux dispositions : *

- des articles L. 3142.7, L 3142.8, L 3142.9, L 3142.10, R 3142.1 du Code du travail (loi du 30.12.1985)

- des lois du 11.01.84 et du 23.11.82 et du décret du 15.06.84 (agents de l'Etat)

- des décrets du 22.05.85 et du 04.03.94 (fonction publique territoriale)

- de la loi du 09.01.86 et du décret du 06.05.88 (fonction publique hospitalière)

Je vous précise qu'il s'agit d'une session organisée par «La formation syndicale cgt», centre agréé à dispenser cette formation par l'arrêté du 13 décembre 2001.

Dans l'attente d'une réponse favorable,

Recevez, Monsieur le Directeur, l'expression de mes salutations distinguées.

Signature

* Ne mentionner que le libellé utile selon que vous êtes issu(e)s du secteur privé, public, ou d'une collectivité



FICHE DE CANDIDATURE FORMATION SYNDICALE LOCALE OU DEPARTEMENTALE

Syndicat : Fédération :

Entreprise :

Catégorie prof. : U.L. :

Nom : Prénom :

Date de naissance / ___ / ___ / ___ /

Adresse(pers) :

CP : Ville :

☎ perso ☎ Travail

Responsabilités Syndicales :

Date d'adhésion CGT / ___ / ___ / ___ /

Participera à la Formation :

du / ___ / ___ / ___ / au / ___ / ___ / ___ /

**DLAJ (Droits Libertés
Actions Juridiques) UD 44**



⇒ **En fonction
des thèmes abordés.**

- Aux militants,
- Aux conseillers prud'hommes.
- Aux conseillers du salarié.
- Aux défenseurs.

✓ **Les enjeux et objectifs visés**

Connaissance du droit du travail et de son évolution pour l'activité syndicale et l'exercice des mandats dits juridiques.

FORMATION D'ACCUEIL DES NOUVEAUX SYNDIQUÉ(E)S



➡ **A tous les nouveaux syndiqué(e)s CGT**

✓ **Les enjeux et objectifs visés**

Présenter la CGT, ses structures, son fonctionnement, ses règles.

✓ **Thèmes abordés**

- Echange avec les nouveaux syndiqué(e)s.
- Présentation de la CGT, de ses structures, de son fonctionnement, de ses règles.



**N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation !**

FORMATION GÉNÉRALE NIVEAU 1



➡ **A tous les syndiqué(e)s.
Cette formation prolonge
la formation d'accueil.**

✓ **Les enjeux et objectifs visés**

Proposer des connaissances syndicales, économiques et sociales et des connaissances concrètes de savoir faire..

✓ **Thèmes abordés.**

- Quel est le salariat aujourd'hui ? La réalité actuelle, les mutations, les tentatives de divisions
- Comment élaborer et défendre les revendications ? la pratique démocratique avec les salariés. La diversité des revendications et leur fondement. Les grands champs revendicatifs.
- Comment fonctionne notre société ? Les mécanismes de l'exploitation capitaliste, les critères de la rentabilité financière, approche de la mondialisation, les perspectives en France et en Europe.
- L'histoire du syndicalisme. Les salariés et le syndicalisme aujourd'hui, l'évolution du syndicalisme, la stratégie unitaire de la CGT.
- L'orientation de la CGT, La démarche syndicale, le rôle des syndiqués, la syndicalisation, le fonctionnement et les structures de la CGT.

✓ **Les pré-requis**

Formation d'accueil des nouveaux syndiqués
(fortement recommandée).



**N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation !**

FORMATION GÉNÉRALE NIVEAU 2 (1^{ère} partie)



➡ A tous les élu(e)s et militant(e)s

✓ Les enjeux et objectifs visés

S'appropriier des repères pour la pratique syndicale en réponse à "quel syndicalisme CGT dans la société actuelle pour répondre aux besoins des salariés".

✓ Thèmes abordés

- Quelles exigences pour les salariés dans la société d'aujourd'hui ?
- Rapports sociaux : Quels enjeux dans l'entreprise ?
- Quelle perspective dans la crise ?
- Quelle conception de la revendication ?
- Quel rôle du syndicalisme ?
- Revendications et mouvement social : Quel syndicalisme CGT ?



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence 1 mois avant la date de formation !

✓ Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 1.

ATTENTION : ces 2 parties sont indissociables

FORMATION GÉNÉRALE NIVEAU 2 (2^{ème} partie)



➡ A tous les élu(e)s et militant(e)s qui ont suivi la 1^{ère} partie

✓ Les enjeux et objectifs visés

Suite de la 1^{ère} partie.

✓ Thèmes abordés

- Services Publics : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ?
- Rôle et place de l'Etat dans le remodelage de la société.
- Développement du mouvement social pour imposer d'autres choix.
- Questions internationales : Quels enjeux ? Quels champs revendicatifs et d'intervention ?
- La CGT et le syndicalisme international.

✓ Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 2 du mois précédent.

Rappel du déroulement de la FSG2

Première semaine

- Lundi : exigences des salariés dans la société d'aujourd'hui
- Mardi : exigences des salariés dans la société d'aujourd'hui
- Mercredi : enjeux dans l'entreprise et dans la société.
- Jeudi : perspectives dans la crise, conception de la revendication, rôle syndicalisme
- Vendredi : quel syndicalisme CGT, quel mouvement social ?

Deuxième semaine

- Lundi : enjeux des services publics
- Mardi : enjeux des services publics
- Mercredi : international : enjeux, champs revendicatifs et d'intervention (monde)
- Jeudi : international : enjeux, champs revendicatifs et d'intervention (Europe)
- Vendredi : syndicalisme international

FORMATION DE FORMATEURS



⇒ Aux futur(e)s intervenant(e)s ou animateur(trices) dans les formations

✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité d'animer ou d'intervenir dans les formations futures.

✓ Thèmes abordés

- Notre démarche pédagogique.
- Préparer ou animer un thème dans un stage.
- La communication dans l'animation d'un stage.

✓ Les pré-requis

Avoir suivi obligatoirement la formation générale de niveau 2.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence

1 mois avant la date de formation !

FORMATION ÉCONOMIQUE DES ÉLUS C.E.



⇒ A tous les membres titulaires des Comités d'Entreprise ou d'Etablissement

✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité de mieux maîtriser les questions économiques prises dans toutes leurs dimensions et qui doivent prendre place dans l'activité revendicative.

✓ Thèmes abordés

- Démarche syndicale, besoins sociaux et efficacité économique. Emploi : enjeu majeur.
- La stratégie du capital, contradictions.
- Approche de la gestion de l'entreprise, critères et indicateurs. Le compte de résultats, le bilan...
- Intervention des salariés dans la gestion. Moyens et conquêtes de droits nouveaux en lien avec démarche démocratique.
- Coûts salariaux et coûts humains : emploi, besoins sociaux et efficacité économique.
- Notre bataille pour le plein emploi et démarche revendicative - unité d'action - syndicalisation.

✓ Les pré-requis

Formation syndicale générale de niveau 1 très fortement conseillée.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence

1 mois avant la date de formation !

MODULE D.P.



➔ **A tous(tes) les élu(e)s DP, titulaires ou suppléant(e)s**

✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité de conduire son mandat dans l'organisation syndicale.

✓ Les pré-requis

FSG1 très fortement conseillé.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence

1 mois avant la date de formation !

COGITIEL SYNDICATS



➔ **A tous les responsables vie syndicale et politique financière**

✓ Les enjeux et objectifs visés

Avoir une vision claire de la démarche du CoGiTiel en tant qu'outil pour la confédéralisation de la vie syndicale de la CGT.

Savoir manipuler l'ensemble des fonctionnalités du "module syndicat" à travers des mises en situations concrètes.

✓ Thèmes abordés

- CoGiTiel et CGT.
- Se connecter - gérer les adhérents.
- Gérer les cotisations.
- Acquisitions et approfondissements.

✓ Les pré-requis

FSG1 recommandée.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence

1 mois avant la date de formation !

FORMATION CHSCT 1^{er} NIVEAU



➡ A tous les membres des CHSCT

✓ Les enjeux et objectifs visés

Connaître et être capable de restituer les orientations en matière de travail, de santé et de prévention et être en capacité d'assumer les principales tâches de l'élu CHSCT.

✓ Thèmes abordés

- Travail, santé, prévention.
- Fonctionnement, missions.
- Mise en situation.
- Liens entre élus du CHSCT et organisation syndicale.

✓ Les pré-requis

Formation générale de niveau 1 très fortement conseillée.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation !

MODULE NAO



➡ A tous les militant(e)s d'entreprises qui ont à participer aux négociations, qu'ils soient élu(e)s en personnel ou dirigeant(e)s de leur syndicat.

✓ Les enjeux et objectifs visés

Il s'agit de permettre aux militant(e)s de l'entreprise d'acquérir des éléments immédiatement mobilisables pour investir les négociations annuelles obligatoires selon la démarche syndicale CGT.

✓ Les pré-requis

FSG1 souhaitable. Formation accueil nécessaire.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence
1 mois avant la date de formation !

STAGE DE BASE CONSOMMATION



➡ A tous les syndiqué(e)s

✓ Les enjeux et objectifs visés

Faire connaître le champ revendicatif de la consommation et l'association de défense de consommateurs de la CGT, INDECOSA, comme outil de la CGT.

A l'issue du stage, vous serez en capacité de présenter succinctement l'association de consommateur INDECOSA et de solutionner des cas de litiges simples.

✓ Thèmes abordés.

- Histoire de la consommation et de la défense des consommateurs.
- INDECOSA, son statut, son fonctionnement, ses champs d'interventions.
- Etudes de cas pratiques.
- Un thème de réflexion (logement, exclusion, surendettement...).



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence

1 mois avant la date de formation !

DROIT DU TRAVAIL



➡ A tous les élu(e)s et mandaté(e)s

✓ Les enjeux et objectifs visés

Etre en capacité d'acquérir une vision synthétique du droit du travail et de son évolution et de se repérer dans le code du travail et en maîtriser l'utilisation.

✓ Les pré-requis

FSG1 souhaitable. Formation accueil nécessaire.



N'oublie pas d'adresser ta demande d'autorisation d'absence

1 mois avant la date de formation !

MODULE CONFEDERAL



➡ A tous les retraité(e)s
(stage de 3 jours)

✓ Les enjeux et objectifs visés

"Participer à la vie syndicale des retraités".
(Le monde des retraités et les enjeux).

✓ Thèmes abordés.

- **Thème 1** : champ et évolution de la sphère retraitée.
- **Thème 2** : champ revendicatif et niveaux d'interventions syndicales des retraités.
- **Thème 3** : la syndicalisation des retraités.

FANS :

(Formation Accueil Nouveaux Syndiqués)

UL Nantes :	à la demande	
UL St Nazaire :	à la demande	
UL Sud-Loire :	à la demande	
UL Carquefou :	8 février	} samedi
	8 décembre	
	1 ^{er} décembre	

FSG1 :

UL Nantes :	27 au 31 janvier
	7 au 11 avril
	22 au 26 septembre
UL St-Nazaire :	7 au 11 avril
	16 au 20 juin
	27 au 31 octobre
UL Sud Loire :	23 au 27 juin
	3 au 7 novembre
UL Carquefou :	6 au 10 octobre

FSG2 :

UD 44 :	second semestre
	<i>Communication des dates</i>
	<i>mars 2014</i>

ECO CE :

UL Nantes :	19 au 23 mai
UL Sud-Loire :	31 mars au 4 avril
UL Carquefou :	24 au 28 mars

CHSCT :

UL Nantes :	10 au 14 février
	13 au 17 octobre
UL St-Nazaire :	31 mars au 4 avril
	<i>niveau 1, débutant 1^{er} mandat</i>
	1 ^{er} au 5 décembre
	<i>niveau 2, 2^{ème} mandat et +</i>
UL Sud-Loire :	24 au 28 novembre
UL Carquefou :	7 au 11 avril

Délégués du Personnel :

UL Nantes :	27 et 28 février
	20 et 21 novembre
UL St-Nazaire :	17 et 18 février
	20 et 21 mai
	18 et 19 septembre
UL Sud-Loire :	10 et 11 février
	2 et 3 juin
	16 et 17 octobre



Communication :

prise de parole, rédaction
UL Carquefou : 27 au 29 octobre

Protocole d'accord pré-electoral :

UL Sud-Loire : 3 décembre

Archivage :

UD : dates en cours

INDECOSA :

• Formation de base :

- le surendettement : 21 et 22 avril
- thème non défini : 17 et 18 novembre

(Formation prévention et traitement du surendettement : en fonction des demandes individuelles, d'une UL ou d'un syndicat).

Formation ou journée d'études sur les expulsions locatives : février (sous réserve des confirmations des intervenants).

STAGE DROIT DU TRAVAIL :

UL Sud Loire :	7 octobre
	<i>journée d'étude code du travail</i>
UL Carquefou :	16 et 17 juin

MODULE NAO :

UL Nantes :	27 et 28 mars
UL Carquefou :	17 et 18 novembre

MODULE IRP (CE, DP, CHSCT) :

UL Carquefou :	17 et 18 février
----------------	------------------



DLAJ (Droits Libertés Actions Juridiques UD 44 :

- Loi de sécurisation professionnelle à destination des conseillers prud'hommes : **16 et 17 janvier à Nantes.**
- Procédures collectives à destination des militants des Unions Locales : **20 Mars à Nantes.**
- Cursus prudis des conseillers prud'hommes session 4 module 4 sur le contrat de travail : en externat à St-Nazaire : **14 au 18 avril.**
- Temps de travail : **22 et 23 mai au Gâvre.**
- Le contentieux de la rupture conventionnelle : **19 juin à St-Nazaire.**
- Cursus prudis des conseillers prud'hommes session 4 module 4 sur le contrat de travail : en internat à Piriac : **22 au 27 septembre.** (formation ouverte aux conseillers prud'hommes de la région).
- Activité prud'homale - bilan de l'année et perspectives : **27 novembre.**
- L'intervention volontaire des syndicats devant le conseil de prud'homme à destination des syndicats : **date à déterminer.**
- Loi de sécurisation professionnelle à destination des syndicats : **date à déterminer.**

COGITIEL MODULE SYNDICAT :

- UD 44 : (10 stagiaires maximum par session)
Session de formation initiale (formation complète) :
- 18 et 19 mars
 - 10 et 11 juin
 - 25 et 26 septembre
 - 18 et 19 novembre
- Journée de remise à niveau Cogitiel, les reversements à GoGeTise et l'utilisation de l'outil du trésorier pour les camarades qui ont suivi la formation CoGiTiel syndicat :
- 18 février
 - 17 juin
 - 3 octobre
 - 4 décembre
- Journée de de formation pour les utilisateurs du Cogitiel UD - UL :
- 4 avril

Module Confédéral Formation retraités :

- Participer à l'animation de la vie syndicale retraités :
- 14-15-16 octobre
 - 20-21-22 mai

Comité Régional CGT Pays de la Loire

FORMATION CONFEDERALE

- Commissions financières et de contrôle : **février - 2 jours.**
- Conseillers du salarié, prise de mandat : **mars - 3 jours.**
- Animateur à la vie syndicale : **avril.**
- Cogitiel : **mai - 2 jours.**
- Formation de formateurs : **juin - 5 jours.**
- Administrateur d'une caisse de Sécurité Sociale - prise de mandat : **octobre - 3 jours.**
- Défenseur Syndical : **novembre - 3 jours.**

FORMATION ISSTO

- Les enjeux des activités liées à la mer. Un domaine économique à part entière : la filière navale, les énergies marines renouvelables, la pêche, le tourisme... **février - 3 jours.**
- Enjeux environnementaux et développement humain durable (3 modules de 2 jours). Module 1 : les enjeux environnementaux. **mars - 2 jours.**
- Redonner du sens au travail. La place du travail, son contenu, son organisation, ses finalités... Nouveau statut du travail salarié, sécurité sociale professionnelle. **avril - 3 jours.**
- Enjeux environnementaux et développement humain durable (3 modules de 2 jours). Module 2 : emploi et transition écologique.

- L'Europe (3 modules de 2 jours). Module 1 : L'Europe : institutions, droit et discipline budgétaire. **juin - 2 jours.**
- Enjeux environnementaux et développement humain durable (3 modules de 2 jours). Module 3 : rôle et intervention de la puissance publique et des citoyens. **septembre - 2 jours.**
- L'Europe (3 modules de 2 jours). Module 2 : L'Europe : Cohésion sociale, politique régionale. **septembre - 2 jours.**
- Droit du travail et droit pénal. Notion de droit pénal du travail. Les ressources du droit du travail en matière pénale. La mise en mouvement de l'action publique. L'intervention du syndicat. **octobre - 3 jours.**
- L'Europe (3 modules de 2 jours). Module 3 : L'Europe : Les politiques sociales en Europe. **novembre - 2 jours.**
- Responsabilité sociale des entreprises. Les normes, les outils, les enjeux. Les salariés et la RSE. Les deux faces de la RSE. Le contrôle de son efficacité. **novembre 3 jours.**
- L'exercice des libertés fondamentales à l'entreprise. Droits fondamentaux et libertés fondamentales. Les normes. Point sur les libertés fondamentales à l'entreprise. Le syndicat face aux atteintes aux libertés fondamentales dans et hors de l'entreprise. **décembre 3 jours.**

Union Locale CGT de ST-NAZAIRE

Resp. Formation : Bernard SCULO
4 rue Marceau - 44600 St-Nazaire
Tél. 02 40 22 23 21
e-mail :
secretariat.cgt.saint-nazaire@wanadoo.fr

Union Locale CGT de CARQUEFOU

Resp. Formation :
Jérôme LAMBERT : 06 67 38 47 09
Patrick ROUMILHAC : 07 61 15 05 21
4 imp de la hache - Cidex 5905
44570 Carquefou cedex
Tél./Fax : 02 40 30 32 45
e-mail : ul.cgt.carquefou.formation@wanadoo.fr

Union Locale CGT de NANTES

Resp. Formation : François BONNET
Maison des syndicats - 1 place Gare de l'Etat
C.P. n° 1 - 44276 Nantes cedex 2
Tél. 02 28 08 29 70
e-mail : union-locale@cgt-nantes.com



Union Locale CGT Sud-Loire

Resp. Formation : Alain BELET
16 rue Monnier - 44400 Rezé
Tél. 02 40 84 34 89
e-mail : ulcgtreze@wanadoo.fr

Union Départementale CGT

Formation Syndicale : Anthony LEMAIRE
Maison des syndicats - 1 place Gare de l'Etat
C.P. n° 1 - 44276 Nantes cedex 2
Tél. 02 28 08 29 80
e-mail : ud44@cgt.fr

INDECOSA CGT 44

Resp. Formation : Alain FONTAINE
Maison des syndicats - 1 place Gare de l'Etat
C.P. n° 1 - 44276 Nantes cedex 2
TÉL. 02 28 08 29 88 - Fax : 02 28 08 29 89
e-mail : alain.fontaine-indecosa-cgt44@laposte.net



COGITIEL

Resp. Formation : Bernard POIRAudeau
e-mail : poiraud.cgt@wanadoo.fr
site d'aide du Cogitiel Loire-Atlantique :
<http://cogitiel.pagesperso-orange.fr/>

site ud : lacgt44.fr/



LA MACIF VOUS ASSURE, LE SAVIEZ-VOUS ?

Adhérez, militez : vous êtes protégés !

Être syndicaliste, aujourd'hui plus que jamais, c'est un engagement de tous les instants.

C'est pourquoi, quand vous choisissez de défendre les intérêts des salariés, nous sommes à vos côtés pour soutenir et sécuriser votre action militante.

Les Organisations syndicales font confiance à la Macif depuis près de 30 ans pour assurer l'activité syndicale de leurs adhérents et militants. Pourquoi pas vous ?

Quelle que soit votre mission, des contrats existent pour faciliter votre engagement militant.

Contactez-nous : partenariat@macif.fr

Document non contractuel. Garanties proposées sous réserve des exclusions mentionnées aux contrats.
MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le Code des assurances. Siège social : 2 et 4, rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9.



**LA SOLIDARITE
EST UNE FORCE**